



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Réunion plénière du mardi 5 juillet 2022

COMPTE-RENDU

La séance a eu lieu en salle 21 de la maison de quartier

Étaient présents :

Président : Pierre Arnaud

Vice-présidente : Martine Schmit

Elus municipaux : Stéphanie Lescar, Arnaud Poulain, Renaud Anzieu

Invitée : Nathalie Bonnet (représentant la directrice de la Maison de quartier)

En cours de séance, à partir du point 2, François de Mazières, Maire de Versailles et Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint, déléguée à la culture et à la concertation, se sont joints à la réunion, jusqu'à son terme.

Collège des habitants

Roberto Bellucci, Thien Anh Lam, Sabine des Roseaux

Collège des associations

Brice Berthe, Béatrice Deshayes, Anne-Laure Formento, Bérengère Ivaldi (*nouvelle suppléante de Pierre-Jean Airaud pour l'association « Vélo Versailles »*), Marc Meyer, Jean-Patrick Mulon, Alain Ribes (*suppléant de Michel Carré pour le SDIP*), Marie-Noëlle Roger, Geneviève Silvestre

Personnes nommées

Alain Bonnaud, Antoine Divan, Virginie Dubois, Nicolas Jehl, Philippe Mezzadri, Guillemette Millière, Francis Naudin

Excusés : Pierre-Jean Airaud, Michel Carré, Marie-Christine Claraz, Etienne Durand-Viel, Francis Flamand, Hélène Schützenberger, Jean-Claude Séguier, Chantal Simian, Jean-Marc Vincent

Elus excusés : Nicolas Fouquet, Michel Lefèvre.

1. Approbation du CR du 1^{er} juin 2022

Le CR n'ayant pas pu être diffusé à temps, sa validation est reportée à la prochaine séance programmée le 21 septembre.

2. Présentation du projet d'amélioration de l'entrée de ville rue du Pont Colbert

Présentation par Renaud Anzieu, animateur du groupe de travail, suivie d'un échange autour de croquis placés sur table.

Le projet débute au carrefour de la rue Albert Sarraut, jusqu'à la bretelle de l'A86.

Quelques chiffres : La rue présente environ 900 logements ; les habitants ont fait 50 remarques portant essentiellement sur les questions de voirie. Il y a eu 5 réunions avec les services techniques au cours des 18 derniers mois, avec les commerçants, des membres du Conseil de quartier... ; 30 habitants impliqués dans le projet dont deux d'entre eux sont présents, invités à la réunion du conseil de quartier (MM. Le Borgne et Canfin-Doco).

Constat : nuisances dues au trafic

Intention : comment rendre cette rue fluide et agréable.

Phasage du projet :

1^e phase (12 mois depuis début 2021) : le diagnostic

2^e phase (6 mois) : créativité – de quoi on rêve ? Nous en sommes à ce stade, les conseils syndicaux étant informés, pour recueillir les observations du conseil de quartier sur les propositions du groupe.

3^{ème} phase (2^{ème} semestre 2022) : étude de faisabilité pilotée par les services de la ville. Pierre Arnaud demande que les conclusions de cet audit soient présentées au Conseil.

4^{ème} phase (2023) : tests d'aménagements sur site

5^{ème} phase (2024) : une année sans travaux en raison des Jeux Olympiques, mais décisions sur le schéma retenu et préparation des consultations d'entreprises.

6^{ème} phase : lancement de travaux – 2025 – 2026.

Un financement est prévu dans le programme pluriannuel mais à ce stade il n'y a pas d'évaluation financière.

Les 4 idées structurantes :

- 1) Pistes cyclables entre le trottoir et le stationnement pour permettre de protéger les cyclistes
- 2) Deux ronds-points : en face de la station-service et en haut de la rue Yves Le Coz (voir faisabilité).
- 3) Repasser à 1 voie par sens (=2 voies) à tous les endroits, auxquelles s'ajoutent les voies permettant de tourner à droite ou à gauche.
- 4) Ajout de 3 ou 4 passages pour piétons.

Avis de la salle :

- Maire : la piste cyclable et le 1^{er} rond-point sont à l'étude.
- Mise en place de passages piétons serait très utile (un en face de la nouvelle boulangerie, un autre là où est actuellement le passage provisoire, le troisième en face de la supérette)
- Réduction à une voie : risque de création de bouchons au niveau de l'A86 ? Certains pensent qu'il faut justement en créer pour que les véhicules passent moins par Versailles.

3. Point sur les sujets de voirie

a) La mosaïque

Le maire informe le conseil de l'acceptation par l'Architecte des Bâtiments de France de l'installation, sur l'îlot du carrefour des Octrois, de la mosaïque monumentale réalisée par les habitants du quartier entre 2016 et 2021.

Le conseil salue cette excellente nouvelle et en remercie le maire. L'installation est souhaitée au plus vite, après analyse des conditions techniques par le service de la ville.

b) Sens de circulation rue des Célestins / Rue Victor Hugo.

Présentation par Anne-Laure Formento, animatrice de la commission « voirie-circulation »

Le sens a été changé il y a 4 ou 5 ans, pour le stationnement des véhicules funéraires : des places de livraison ont été créées. Depuis, ces véhicules ayant été autorisés à monter sur le trottoir/parvis élargi, le motif de l'origine du changement n'existe plus ; néanmoins il faut statuer sur le maintien de l'état actuel ou le retour à l'origine.

Evaluation : dangerosité du fait de ce nouveau sens. Il y a notamment des priorités contradictoires au niveau de l'angle rue des Moines / Rue Yves le Coz.

Recommandation de la commission : revenir à la situation initiale avec des mesures d'amélioration : ralentissement des voitures en changeant le sens de stationnement, et en plaçant un trottoir traversant.

Echanges :

Maire : fait remarquer qu'il est toujours délicat de revenir sur un changement. Il faut être très prudent.

Attention à ne pas recréer une voie de passage ; il faut aussi discuter avec le boulanger, qui bénéficie des places de livraison pour les clients de passage et pour l'accès du camion de farine. Il faut vérifier la compatibilité avec la nouvelle configuration du marché : utilité de la rue des Célestins ...

Si on maintient la situation actuelle, il faudrait revoir la courbure du trottoir en sortie de la rue des Moines pour permettre de tourner à droite sans « mordre » sur la voie de gauche.

Circulation les jours de marché : les véhicules qui vont au stade et sont pressés risquent de « filer » à grande vitesse par la rue des Célestins.

Conclusion : maintien de la situation actuelle, avec reprise du trottoir au débouché de la rue des Moines sur la rue Yves le Coz.

c) Rue Deroisin/Curie

Certains véhicules qui souhaitent éviter l'embouteillage rue Coste passent par la rue Girardon puis Pierre Curie puis Coste, générant une circulation de transit nuisante. D'autres font un crochet plus court depuis Coste en empruntant Deroisin puis Pierre Curie. Les véhicules qui ne sont pas prioritaires car il y a un trottoir traversant -il faut le rappeler- forcent le passage. Solution : inverser le sens des rues Deroisin et Pierre Curie (entre Deroisin et Coste). Les riverains sont demandeurs.

Conclusion : demande de réalisation d'un test.

d) Rue Rémont + tronçon haut Girardon et Mignard.

Rue Rémont refaite, satisfaction générale sur le résultat et la méthode de travail qui a permis les échanges avec les services, et une prise en compte des souhaits du conseil de quartier, à l'exception de la position de passages piétons.

Rue Mignard : la discussion avec les services techniques est toujours en cours. Le changement de sens de stationnement, proposé initialement par le service, permet de créer quelques places ? espaces ? de stationnement (on passe de 37,8m à 50,8 m soit 3 places supplémentaires), mais des résidents s'y opposent. Actuellement il n'y a pas de marquage.

Maire : il faut vraiment que les avantages du changement soient évidents.

- ✓ Un avis favorable du conseil a déjà été émis lors d'une précédente réunion.
- ✓ Le problème de stationnement dans le quartier est important.
- ✓ Les services techniques réétudient les possibilités, suite à la visite sur site avec le maire-adjoint, à qui il appartiendra de trancher.

Rue Girardon : le stationnement est sur la gauche en descendant ; cela génère une prise de vitesse (au niveau de l'intersection) pour rejoindre la rue Jean de la Fontaine où il n'y a pas de stop, puis Yves le Coz sur laquelle elle est prioritaire. Le Conseil souligne la vraie dangerosité due à la vitesse excessive de certains véhicules guidés par des systèmes d'aide à la conduite.

Conclusion : La proposition faite d'une alternance de stationnement, non mise en œuvre par les services techniques « par erreur lors de l'exécution des travaux » est réitérée par le Conseil qui maintient sa demande de correction en limitant au maximum les places supprimées, à l'instar de ce qui fut fait rue Lamartine.

Remarque au sujet des passages piétons : la réglementation impose un décalage de 5 mètres avec la première place de stationnement. Cependant, en zone 30, les piétons peuvent traverser où ils le veulent et l'on peut transformer un passage piéton en « passage suggéré ». Les services seront interrogés sur ce point qui eut été très utile rue Rémont.

e) Rues Lamartine/Boileau/Molière/Racine :

Voiries refaites rues Molière et Lamartine avec stationnement reconduit à l'identique. Il est précisé que le travail avec les services n'a pas pu être réalisé identiquement à celui de la rue Rémont, les plans n'ayant pas été communiqués à la commission pour étudier le stationnement. Une riveraine a fait des constats et suggestions sur le stationnement et remet aussi en question l'existence de portes cochères et de bateaux. Le conseil propose de poursuivre les réflexions afin de suggérer aux services des modifications qu'il reste possible de mettre en œuvre ultérieurement.

4. Travaux des commissions

- Urbanisme : la réunion sur ce thème avec le Maire est prévue fin 2022, à préparer.
Monsieur le Maire commente deux façons d'aborder l'urbanisme :
 - Sujets stratégiques du quartier : rue Yves le Coz, arriver à un projet correct en évitant une surdensification (ex-Opievoy vendu extrêmement cher par le département) En attendant Versailles Habitat va venir s'y installer pendant un an. L'entrée de quartier, la place du marché avec l'ex « Coco » sont les autres points stratégiques sur lesquels les élus peuvent partager des informations avec le conseil.

- La commission urbanisme propose de faire un inventaire/repérage de ce qui relève de l'identité du quartier, ce qui est caractéristique. Remontée ensuite vers les élus et le maire pour s'accorder sur ce qui doit être préservé. Un groupe de travail est lancé en séance, qui se propose de réaliser ce travail à partir de début septembre. Virginie Dubois, de la commission urbanisme, en sera l'animatrice.

Autres remarques :

- Compétence ABF : sur tout le quartier, cherche à maintenir une unité mais l'effet est très restrictif. On n'a pas toutes les cartes en main, et sur les dossiers de permis de construire on insiste notamment sur la qualité des matériaux extérieurs, dont on fait en sorte qu'ils soient durables et qualitatifs. Le souci est de préserver l'identité du quartier, son homogénéité et ses éléments caractéristiques, exemple : les portails.
- Le maire rappelle la biennale et l'expo en cours sur les grilles de la mairie : « grammaire architecturale » qui montre l'esprit général de Versailles. On travaille sur la brique et la pierre. On essaie d'éviter les « verrues » malgré la pression immobilière très forte. Le quartier de Porchefontaine est atypique, il est né sans unité. L'objectif est de préserver son identité de « village ».
- Abords du stade : question sur l'éventuel projet de nouveaux vestiaires à créer compte tenu du succès des équipes de Versailles ; il va y avoir des transformations des équipements, dans les limites budgétaires qui s'imposent à la ville désavantagée par la fiscalité intercommunale.

La bande latérale entre l'actuel parking et la rue Rémont devrait rester une bande végétale.

- Espaces verts : étude en cours sur la végétalisation des espaces autour de la maison des sports et du stade
- Transition écologique : la commission relaie l'appel des majors français de l'énergie à réduire sa consommation énergétique.

5. Divers

- Cinéma en plein air : soirée très réussie le 1^{er} juillet, toutes les places (320 chaises) ont trouvé preneurs pour la projection du film « le sens de la fête », précédée d'un moment de rencontre convivial dans la rue avec pizzas, boissons, glaces. Le conseil de quartier tient à remercier vivement l'Association « Bal Lamôme » pour cette réalisation.
- M. Jean-Noël Barrot, habitant du quartier, Député réélu tout récemment, vient d'être nommé Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications
- Pas de RER C du 15 juillet au 20 août, pour travaux sur la ligne.
- Le calendrier des réunions de l'année prochaine et des permanences sera établi lors de la prochaine séance le mercredi 21 septembre.

Fin de séance à 22h35.